



Valeyres-sous-Rances, le 17 mai 2024

**Service intercommunal
d'adduction d'eau
Rances-Valeyres-sous-Rances**

Au Conseil général de la
Commune de

1358 Valeyres s/Rances

Préavis n° 0 1/2024

**Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2023
Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances (SIAERV)**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2023 se bouclent avec un total de charges de CHF 128'765.70 et un total des produits de CHF 8'578.99 (vente d'eau d'arrosage et revenu des capitaux). La participation des communes s'élève à **CHF 120'186.71**. Cette dernière représente une diminution de CHF 16'618.29 par rapport au budget 2023.

Les comptes ont été contrôlés et adoptés par le comité administratif du SIAERV, le 17 mai 2024. De plus, ils ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO. Son rapport est annexé à ce préavis.

Commentaires :

110.301.00 Salaires du personnel :

Les heures effectuées par les municipaux sont facturées par les Communes en ajoutant les parts patronales aux assurances sociales. Ce compte comprend également le salaire du fontainier et le forfait de la boursière.

352.331.00 Amortissement - Réservoir En Poyet et 1410.01 Réservoir (Bilan) :

Ce montant est composé des amortissements du réservoir (CHF 74'800.-) et celui de la réfection des cuves (CHF 5'700.-). La différence de CHF 600.- par rapport au budget s'explique par le choix d'amortir la somme restant à amortir du réservoir. Cet amortissement est terminé, contrairement à ce qui a été indiqué dans le budget 2024.

355.314.00 Entretien des captages :

Le montant de CHF 4'000.- n'a pas été utilisé. La réparation de la clôture a été reportée.

810.435.01 Charges d'exploitation intercommunal :

La différence entre le budget et les comptes s'explique par le fait que plusieurs postes du budget n'ont pas été utilisés entièrement.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres s/Rances invite le Conseil général de Valeyres s/Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres s/Rances

- vu : le préavis n°01/2024 relatif au bilan et aux comptes de fonctionnement 2023 ;
- vu : l'examen détaillé de ceux-ci ;
- entendu : le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant : que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. D'accepter les comptes tels que présentés ;
2. De donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

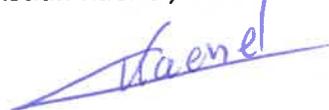
Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances

Pour Valeyres s/Rances

Béat Jenni, Président



Christian Kaenel, membre

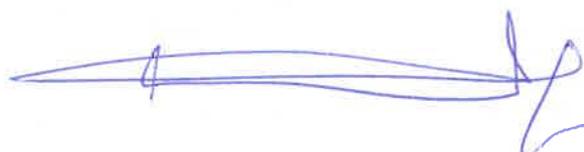


Pour Rances

Pierre Guignard, Vice-Président



Vincent Guyon, membre



Annexes :

- Comptes 2023 et Bilan
- Rapport fiduciaire